

Laboratoire Plan

14.08.2017 | [Dossiers en cours](#), [Laboratoire Plan](#)

Juin 2020

Depuis plusieurs mois nous constatons que le chantier de l'ancien laboratoire PLAN est à l'arrêt. La terre a été ratissée proprement comme si plus rien de ne devait s'y passer. L'entreprise Piller SA, ingénieur-civil de HIAG immobilier, a mis en place des « cafés-chantier » afin d'informer les habitants de l'avancement de celui-ci. Deux séances ont eu lieu, la dernière en date du 11 octobre et depuis lors il n'y en a plus eu de nouvelle. Afin de savoir ce qu'il se passait avec ce chantier, nous avons écrit à l'entreprise Piller. La réponse est la suivante : « en raison du ralentissement économique lié au Covid-19, des réflexions sont en cours pour la suite de la planification. Nous vous tiendrons informés le cas échéant de la reprise du chantier ». Il se pourrait donc que ce chantier soit fortement retardé, nous aurons probablement encore longtemps la vue sur ce désert caillouteux.

Décembre 2019

Le Labo Plan n'existe plus ! Il a été entièrement démoli durant le mois de novembre. Seul subsiste un énorme tas de gravats. L'évacuation des matériaux se poursuivra pour laisser place aux terrassements planifiés pour le printemps 2020.

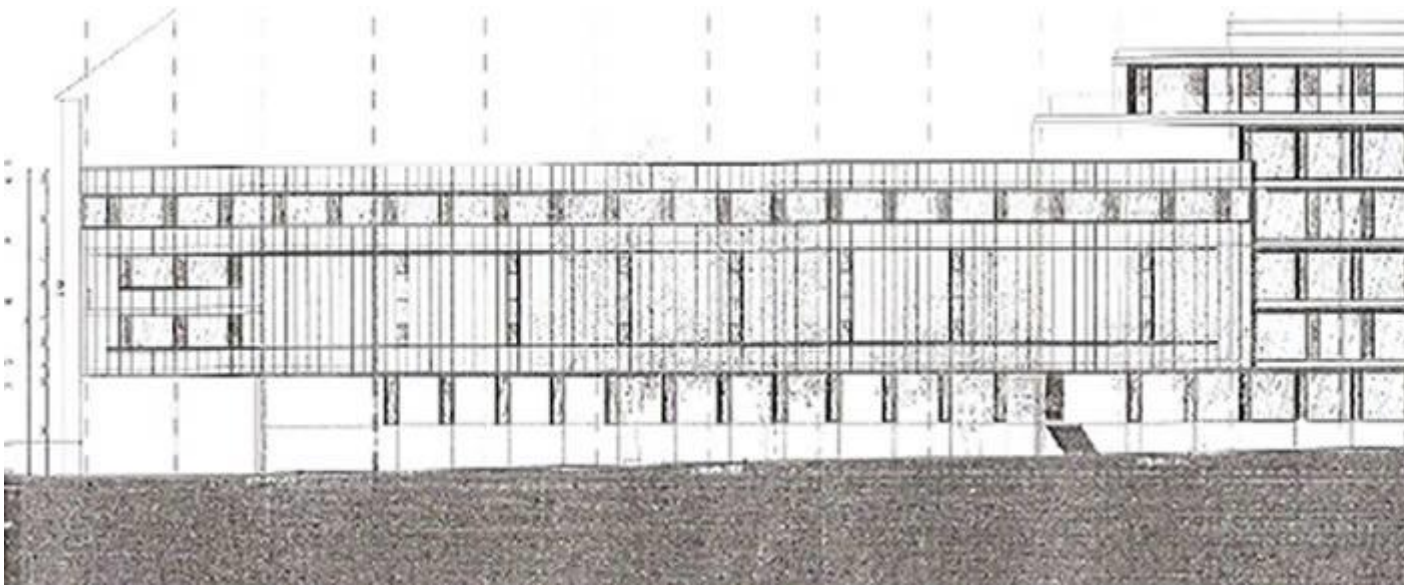
La première séance d'information avec le voisinage a eu lieu le vendredi 11 octobre à 8h00. Les voisins ont répondu en nombre à l'invitation.

Pour se rappeler du projet en cours, des images de synthèses sont visibles sur le site www.met-gva.ch

16 janvier 2020



8 novembre 2019



PROJET DE DEMOLITION DU LABORATOIRE PLAN ET CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT A USAGE COMMERCIAL ET ARTISANAL AU CHEMIN DES SELLIÈRES

Le dernier point de situation fait état d'un accord trouvé entre le propriétaire (HIAG Immobilier) et les opposants au projet de construction à la place du laboratoire Plan.

Cet accord stipulait d'avoir un gabarit inférieur au projet, soit un étage de moins sur le bâtiment se trouvant le long du chemin des Sellières et un retrait d'attique sur le bâtiment d'angle (le plus haut) du côté du chemin des Sellières. Celui-ci, ni bon ni mauvais, permet de diminuer la surface de plancher du bâtiment et par conséquent d'avoir moins d'impact négatif dans la presqu'île, notamment en ce qui concerne le trafic.

Il faut relever que depuis la dépose de la demande d'autorisation de construire, les gabarits des zones industrielles ont été augmentés il en ressort que la hauteur de ce bâtiment aurait pu être encore plus élevée.

L'autorisation de construire pour le projet « diminué » a été acceptée par le Département de l'Aménagement, du Logement et de l'Énergie (DALE) et aucune opposition n'a été déposée contre le projet modifié. L'autorisation de construire est donc entrée en force.

La conformité des nouveaux gabarits par rapport à l'accord avec HIAG immobilier a été vérifiée ainsi que le maintien demandé des arbres le long du chemin des Sellières et à l'angle avec le chemin de la Verseuse.

Une séance d'information, organisée par le propriétaire, devrait avoir lieu prochainement ce qui laisse présager que les travaux de démolition devraient commencer vers la fin de l'automne.